



FORMATION GÉRER UNE CAE - 2 jours -

VOS CONTACTS

Référente pédagogique :

Charlotte DUDIGNAC

c.dudignac@cooperer.coop

Gestion administrative :

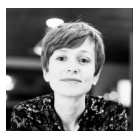
formation@cooperer.coop

01 42 63 47 71

LES FORMATRICES



Marie LANCELIN, Directrice générale de Coodem 53, CAE généraliste implantée à Laval.



Charlotte DUDIGNAC, Directrice générale déléguée de Coopérer pour Entreprendre.

EFFECTIF

De 6 à 12 participants

LES DATES PREVISIONNELLES

9-10 novembre 2021—Paris

Cette formation est susceptible d'être reportée faute d'un nombre suffisant de participants.

LE LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera sur Paris, dans une salle de formation dédiée. Nous privilégions les salles accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue :

1200 € net

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **1500 € net**

Autofinancement : **800 € net**

Ces frais incluent les repas et les pauses café et thé.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Ce cursus s'adresse aux personnes qui portent un projet de CAE, à leur nom ou en tant que salarié, ainsi qu'aux nouveaux dirigeants de CAE, Responsables Administratifs et Comptable, Responsable Communication, Responsable du développement...

LES PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de justifier d'un niveau de formation spécifique. Il est cependant indispensable que le projet ou l'entreprise employeuse soit une CAE. Il est également recommandé de suivre l'information collective « Qu'est-ce qu'une CAE », ainsi que la Formation « modéliser sa CAE ».

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette formation permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales pour maîtriser la logique de la gestion d'une CAE.

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre le parcours d'un porteur de projet en CAE.
- Comprendre la logique d'une demande de prise en charge assurantielle
- Identifier les principaux risques pour la CAE.
- Appréhender la logique du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) et du Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA)
- Comprendre les grands principes de la rémunération.
- Comprendre les spécificités des règles comptables en CAE et les grandes étapes de la gestion comptable.

LE DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1

L'entrepreneuriat salarié, cadre et spécificités

Les grandes étapes de l'entrée en CAE

Le contrat CAPE

La demande de prise en charge assurantielle

Les métiers sensibles

Les risques pour les entrepreneurs

et la gérance

Journée 2

Le contrat CESA

Les règles de gestion de la trésorerie de la structure, de la trésorerie des entrepreneurs

La rémunération

Le bilan comptable

La sortie de la CAE

Bilan de la formation et évaluation

LES METHODES ET SUPPORTS

Outre un apport de connaissances, cette formation s'appuiera sur de nombreuses mises en situation : exercices, cas pratiques et jeux de rôles. Un kit de ressources sera transmis à l'issue de la formation.



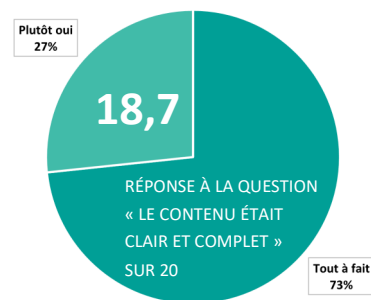
FORMATION GÉRER UNE CAE - 2 jours -

SUIVI ET ÉVALUATION

Autoévaluation formative à chaud à l'appui des cas pratiques, exercices et mises en situation.

4 à 6 mois après la formation, évaluation de l'utilité de la formation par le stagiaire et son responsable.

Attestation de fin de formation - Attestation de présence.



CE QU'ILS EN ONT PENSÉ

« Un programme dense et qui s'est bien adapté aux attentes des participants. Il permet d'aborder les points fondamentaux de la création en CAE », Suzon

Ce qui m'a le plus intéressé : l'éventail très large des compétences à mettre en oeuvre dans la gestion de ce type de structure", Fabien.



Tupac Soulas et Sylvie Signat, ESCAPAD / Pauline Latapie, CIAP 44 / Dominique Avise, Seccoia / Amandine Le Fouillier, LCE / David Leroy, Set Up / Davina Hunder, Citécoop / Sophie Lebrou, Ardear / Benjamin Raquin, Ess'ain / Maya Leclerc, ANTHROTOPIA / Fatima Debbah, les Déterminés / Elisabeth Luc, Potentielles / Soraya Aureau et Charles Grondin, AEC...

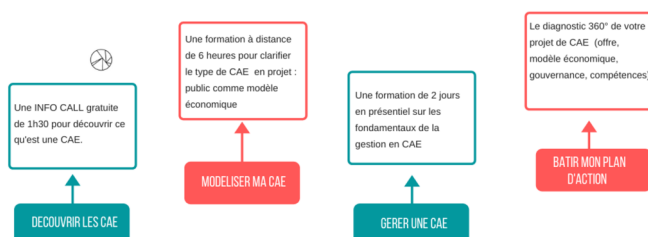
L'HISTOIRE DE CETTE FORMATION

La première session de cette formation, alors intitulée « CRÉER UNE CAE » s'est déroulée à l'hiver 2017, avec le soutien du Fonds Social Européen. Plusieurs formats ont été testés sous la bienveillance des stagiaires, aux projets aussi divers qu'enthousiasmants. Profitant de la crise sanitaire de 2020 (l'un de ses rares bienfaits), nous avons repensé l'intégralité de la formation et l'avons inscrite dans un parcours allant de l'info call Découverte au conseil diagnostic, afin de vous accompagner à tous les stades de votre projet.

LE PARCOURS CRÉER UNE CAE

Le parcours CRÉER UNE CAE est composé de modules et sessions de formations complémentaires. S'il est recommandé de les suivre dans leur totalité pour qui se décidera à créer une CAE, la décision de le faire, au rythme que vous aurez choisi, vous appartient.

Le parcours se décompose ainsi :



ILS ONT SUIVI LA PREMIÈRE FORMATION

COMMENT SUIVRE CETTE FORMATION

Pour participer à la formation, merci de vous inscrire en utilisant le [formulaire en ligne](#). Ce dernier nous permettra de vérifier que cette formation correspond bien à vos attentes. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous à l'adresse mail : formation@cooperer.coop. Ensemble, nous évaluerons dans quelle mesure la formation pourra être aménagée à vos besoins. En cas d'impossibilité, nous vous mettrons en relation avec les organismes qui pourront vous accompagner dans votre projet de formation.

COOPERER POUR ENTREPRENDRE



Créé en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement composé de Coopératives d'activités et d'emploi. En 2020, CPE s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi à l'entrepreneuriat collectif.

Notre mission:

- Accompagner la création et la pérennisation des CAE et des autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en Europe.
- Piloter des programmes d'innovation et de recherche et développement, en vue de déployer de nouvelles solutions en faveur de la sécurisation professionnelle de tous les publics
- Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif sous forme d'écosystèmes coopératifs.